

# adeva 76

Association de Défense des Victimes de l'Amiante de Seine-Maritime  
119 Cours de la République - 76600 - Le Havre -  
Tél. / fax : 02 35 25 02 02.  
<http://adeva.76.free.fr>

## PETITION

### Pour que le FIVA respecte les délais d'indemnisation prévus par la loi

#### **Les victimes de l'amiante sont en colère et veulent le faire savoir !**

**Alors que le FIVA a été créé pour indemniser rapidement**, faute de moyens suffisants pour fonctionner, le FIVA ne joue plus son rôle.

**Alors que la loi prévoit qu'une offre soit faite dans un délai de 6 mois**, le FIVA dépasse largement ce délai : il n'est pas rare d'attendre 5 à 6 mois de plus avant de recevoir une proposition d'offre et ensuite attendre encore plusieurs mois pour que l'indemnisation soit enfin versée.

**Résultat** : actuellement, pour beaucoup d'entre nous, il faut largement plus d'un an pour percevoir cette indemnisation.

#### **Plus d'un an d'angoisse générée par ces retards : cela est inacceptable !**

**Nous sommes brisés par la maladie où la perte d'un proche et nous ne pouvons plus tolérer ces retards systématiques.**

L'amiante nous a empoisonné, alors que les risques étaient connus !

Notre espérance de vie est réduite par la maladie !

Le nombre de demandes au FIVA va encore augmenter !

#### **La conclusion est simple :**

**Nous exigeons plus de moyens humains et financiers au FIVA pour fonctionner !**

Je signe et fait signer cette pétition pour demander aux pouvoirs publics de prévoir ces moyens supplémentaires pour un bon fonctionnement du FIVA.

**Noms, Prénoms, adresses, signatures.**

**Imprimer ce document et l'envoyer à notre siège social : adresse ci-dessus.**

